

La clinique qui soigne son personnel

CEINTURE pour tout le monde ! Depuis cinquante-huit jours, 140 salariés d'une clinique de Tarbes font grève et ne touchent plus leurs salaires de nantis. D'ordinaire, ces bienheureux sont payés au ras du smic par leur employeur, le groupe MédiPôle Partenaires, numéro 3 des cliniques privées en France, en pleine manœuvre financière (lire l'encadré ci-dessous). Aides-soignants, brancardiers, infirmières, hôtesse d'accueil : la plupart ont dix, vingt, parfois trente ans d'ancienneté, et zéro grève au compteur. Mais la coupe a débordé avec l'arrivée, en 2015, du nouveau proprio, MédiPôle. « Les conditions de travail sont devenues infernales, s'effare une aide-soignante. En une journée, on fait défiler jusqu'à trois patients dans un même lit ! » Cette logique de flux tendu fait exploser le personnel. « Les personnes en congé ne sont pas remplacées, on court sans arrêt, soupire une hôtesse d'accueil. Les patients font parfois la queue une heure aux admissions et, en plus, on doit leur fourguer un nouveau "forfait administratif" à 11 euros. »

Politique de malade

A son arrivée, le groupe a aussi relevé le prix de la chambre individuelle de 50 à 70 euros. Et a remplacé tous les fournisseurs de papier toilette, essuie-mains, sacs-poubelle, gants ou compresses. « Ils ont pris le plus bas de gamme, raconte une infirmière en chirurgie. Quand on

enfile les gants, une fois sur trois, ils se déchirent. C'est du hard discount ! » Et les livraisons de matériel sont deux fois moins fréquentes : « Pour trouver un bistouri, je dois faire le tour de deux ou trois services, soupire cette soignante. En plus, on nous demande de devenir polyvalents. Mais une infirmière en chirurgie vasculaire ne peut pas bosser du jour au lendemain en oncologie : elle ne sait pas où se trouve le matériel, elle est vite dépassée. »

Casse départ

Plombé par cette folle ambiance, le personnel ne digère plus les salaires au lance-pierre. « On a toujours été mal payés, mais les conditions de travail étaient meilleures : on avait d'autres satisfactions », explique Laurence Charroy, une auxiliaire de puériculture qui a ouvert une section CGT. La grille salariale est tellement au ras des pâquerettes que 178 salariés seraient payés au-dessous du smic « si la direction n'ajoutait pas un complément pour être dans la légalité, précise-t-elle. Mais ce système condamne les salariés à plafonner au smic pendant vingt ans ».

Après des semaines de grève, MédiPôle a lâché 200 euros de prime annuelle, soit 16 euros brut par mois, et un chouïa de plus sur les compléments de salaire. Pas de quoi calmer la colère. Vu la « bonne situation financière de l'établissement », le médiateur de la République es-

timait, lui, que le groupe pouvait largement monter à 700 euros de prime annuelle... Echec de la médiation, retour à la case départ. En coulisses, Matignon croise les doigts pour que le mouvement s'essouffle. Car l'Etat est directement impliqué : en juillet 2016, la Banque publique d'investissement a injecté 95 millions dans le capital de MédiPôle Partenaires ! En clair, l'Etat est un actionnaire minoritaire du groupe... Il défend une gestion au scalpel ?

Isabelle Barré

Gènes de la

DEUX éminents chercheurs, l'un convaincu des dangers des OGM et l'autre de leurs vertus, se font la guerre jusqu'au tribunal. Il y a quelques semaines, la juge d'instruction Caroline Rouso a bouclé une ordonnance de renvoi des plus accusatrices à l'encontre du professeur de génétique Marc Fellous. Celui-ci est accusé par son confrère biologiste Gilles-Éric Séralini d'avoir fabriqué un faux document pour lui nuire.

La controverse entre les deux savants, qui dure depuis près de vingt ans, s'envenime soudain après la diffusion, le 21 janvier 2010, d'une émission de

Ça plane dans la lutte

LES responsables de la sécurité de dizaines d'entreprises de l'aéronautique ont reçu, au début de décembre, un courrier qui leur a coupé les ailes et le sifflet. Constitué surtout d'un étrange « questionnaire radicalisation », il a été rédigé par une commissaire (chargée de la sécurité et de la défense) affectée à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), qui dit l'avoir élaboré avec l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat).

Dans la bafouille accompagnant les questions, elle précise que les réponses recueillies feront l'objet d'un « document classifié » adressé « fin 2016 » au directeur général de la police. Or, en ce début d'année, personne n'a encore vu ledit document. Et, surtout, après vérification, aucun des services judiciaires ou de renseignement chargés de la lutte antiterroriste ne paraît avoir été prévenu de cette initiative. Pire, les responsables de l'Uclat assurent ne pas avoir été associés à la ré-

Coût de bistouri

SOUS le conflit de Tarbes se cache un vaste Monopoly. MédiPôle Partenaires appartient au fonds d'investissement britannique Bridgepoint. Et il prépare une fusion avec le numéro 2 des cliniques en France, le groupe Elsan, lui-même détenu en partie par CVC Capital, un énorme fonds d'investissement basé au Luxembourg. Avec cette fusion, le nouveau-né affichera 2 milliards de chiffre d'affaires et taquinera le leader, la Générale de santé, lui-même racheté par le groupe australien Ramsay. Vous suivez ?

« C'est devenu complètement déconnant : ces géants se tirent la bourre pour racheter des cliniques qui sont vendues 20 % ou 30 % au-dessus de leur valeur », observe un ancien responsable de la Générale de santé. Déconnant, car ces établissements sont à peine rentables ! Résultat : les coûts – et le personnel – sont pressurés à tout-va... « Ces fonds d'investissement font le pari de revendre dans quatre ou cinq ans, quand ils auront assez grossi, explique notre expert. C'est une logique purement financière. » Les salariés avaient compris.

LE GOUVERNEMENT TRUMP

L'AMÉRIQUE
ÇA RESTE UNE
TERRE
D'OPPORTUNITÉS

SI T'ES
MILLIARDAIRE,
TU PEUX DEVENIR
MINISTRE